



1. Contexte et enjeux

L'identification du projet d'appui à la sécurité et au développement a commencé en 2012, à la suite de l'adoption d'une loi relative à la lutte contre le terrorisme et d'une « stratégie de lutte contre le terrorisme et les crimes organisés », et s'appuie sur la stratégie Sahel de l'Union européenne qui lui est contemporaine. Le projet est original à plus d'un titre. D'abord parce qu'il s'inscrit dans un contexte très particulier de crise aux frontières du pays avec un conflit armé aux causes multiples et à caractère terroriste ; ensuite parce que c'est le FED qui en tant qu'instrument de financement se positionne avec ses principes, son éthique du développement et ses procédures, dans ce qui relève soit directement (1^{ère} composante du projet) soit indirectement (2^{ème} composante du projet) du renforcement capacitaire des forces armées et de sécurité. Enfin, parce que pour la première fois, la coopération de l'Union européenne se positionne sur un concept nouveau, l'alliance entre développement et sécurité, avec la formulation parfois claire, parfois confuse de la problématique suivante : la sécurité renforce-t-elle le développement ou bien le développement renforce la sécurité ?

La réponse à cette question, est loin d'être simple et semble s'appuyer sur des données mettant en valeur l'idée que la sécurité est la condition sine qua non du développement, et que la solution d'une sortie de crise terroriste repose en premier lieu sur un renforcement des forces armées et de sécurité, condition nécessaire à la résilience économique.

Informations générales

- **Montant € :** 13 000 000
- **Maître (s) d'œuvre / Bénéficiaires :** État-Major Général des armées, Gendarmerie, Garde nationale, Groupement Général de la Sécurité des Routes, Police nationale.
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle :** Décembre 2015 – décembre 2020
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre :** Les 5 forces cibles avec l'appui d'une assistance technique et de la CAON
- **Objectif global :** Contribuer au développement de la Mauritanie en soutenant les autorités dans la lutte contre le terrorisme et la bande criminalité.
- **Contacts :** CNL Taleb Ould Taleb, point focal des forces armées, CNL Yacoub Ould Bayat, point focal de la Garde nationale, Commissaire divisionnaire Sidi Baba Al Hacen, point focal de la Police, CNL Abdelmalik, point focal du Service de Santé, CNL Nemine, point focal de la Gendarmerie, François-Xavier Pons, chef de mission de l'assistance technique

2. Actions en bref

Le projet est divisé en 2 composantes. Une composante relève d'une approche relativement classique de la réforme du secteur sécurité, orientée sur la formation. Pour cela, le projet accompagne la création au plan interministériel d'une « Académie mauritanienne de la paix et de la sécurité » qui vise à mutualiser les formations dans un large panel de spécialités pour l'ensemble des forces. Le projet y contribue pour la formation de formateurs (angle ingénierie de formation et ingénierie pédagogique) et en relation avec son objectif principal (anti terrorisme au sens large, y compris contre-terrorisme). Le projet finance au plan infrastructurel également les écoles de formation initiale des forces, les infrastructures d'ambition pour l'entraînement (Complexe de tir adapté à l'intérieur d'un centre d'entraînement interforces).

La deuxième composante vise à agir à la frontière est avec le Mali (Hodh Chargui / Tagant) déclarée « sous régime spécial » pour le renforcement de la présence de l'État via le renforcement des forces armées et de sécurité et en particulier le Groupement nomade de la Garde nationale (unité méhariste aux missions spéciales sous la tutelle du ministère de l'intérieur) mais aussi au travers de campagnes de soins menées par le service de santé des armées dont le projet finance un hôpital mobile. La stratégie retenue vise à mettre en place des activités d'appui à la population et à l'économie traditionnelle (agro pastoralisme) au sens large, afin de prévenir les conflits, améliorer la sécurité alimentaire, appuyer le pastoralisme extensif, recueillir des informations sur les populations et sur des éventuels groupes armés hostiles. L'ensemble de ces activités s'articule autour d'infrastructures d'accès à l'eau et d'ouvrages de développement financés par le projet.

3. Résultats atteints

Composante 1 : rénovations des écoles de formations initiales de la Gendarmerie, de la Garde des Services de Santé des Armées, appui à la formation de formateurs et l'élaboration statutaire spécifique au sein de l'Académie mauritanienne de la paix et de la sécurité (tutelle Ministère de l'Intérieur) – début des formations octobre 2018. Construction d'infrastructures d'entraînement planifiées (Complexe de tir adapté).

Composante 2 : fourniture d'un hôpital mobile de campagne pour la mise en place de campagnes d'aide médicales en « zone à régime spécial », implantation d'infrastructures d'accès à l'eau en zone Tagant / Hodh Chargui et frontière malienne renforcement capacitaire et d'équipements pour la Groupement Nomade de la Garde et les moyens relevant des forces armées et de sécurité afférents.



4. Perspectives

Le projet devra pouvoir montrer dans ses activités la profonde interaction et l'appui mutuel pour l'atteinte d'un résultat commun. En effet, la première composante pourrait être perçue comme la composante « sécuritaire » alors que la seconde serait la composante « développement ». Cette vision est évidemment partielle. En effet les activités de formation des forces dans la composante 1 doivent permettre leur implication dans un appui aux

populations ; et les activités de développement menées dans la composante 2 permettront une amélioration sensible de la situation tactique dans les zones frontalières et enclavées concernées par le projet (Zone à régime spécial)

C'est pourquoi la mise en œuvre d'activités concrètes en lien avec la stratégie antiterroriste de l'État mauritanien par le projet permettra, au travers notamment de l'Académie de la Paix, de procéder à une réflexion doctrinale au niveau interministériel sur le concept lui-même de « sécurité et développement », devenu depuis le slogan du G5 Sahel, avec lequel le projet a vocation à interagir de plus en plus étroitement.